

CONDITIONS DES SERVICES DE COLLABORATEURS IA

Annexe 3 aux Conditions Générales TC-MA-CGV-MAIN

Document : TC-MA-AI-STAFF **Version :** 1.2 **Date d'entrée en vigueur :** 4 octobre 2026 **Site :** <https://tinycio.ma>

Les présentes Conditions définissent les modalités selon lesquelles **TINYCIO SARL AU** (ci-après le « Prestataire ») fournit les services de collaborateurs IA dans le cadre du Département informatique virtuel. Pour tout ce qui n'y est pas prévu, s'appliquent les Conditions Générales de Vente et de Services (TC-MA-CGV-MAIN), l'Accord de niveau de service (TC-MA-SLA) et les Tarifs (TC-MA-TARIF).

1. Définitions

Collaborateur IA : agent logiciel du Prestataire fondé sur des modèles d'intelligence artificielle, qui exécute les Tâches du Client sous le contrôle des Spécialistes du Prestataire. Le collaborateur IA n'est pas une personne physique et n'est salarié ni du Prestataire ni du Client.

Dénominations des collaborateurs IA : « Consultante 1C Tina », « Comptable Tatiana », « Assistante Toma », « Développeur 1C Timofey » et autres dénominations indiquées sur le Site. Ces dénominations sont des noms de services et ne désignent pas des personnes physiques.

Tâche : demande (ticket) du Client pour laquelle un collaborateur IA a été choisi comme exécutant.

Spécialiste : salarié du Prestataire ou personne à laquelle il fait appel, qui définit la Tâche, vérifie le résultat du travail du collaborateur IA et le remet au Client.

Base hébergée : base de données « 1C:Enterprise » hébergée sur les serveurs du Prestataire dans le cadre d'une location 1C ou d'une location d'infrastructure selon les Tarifs.

Base de production : Base hébergée dans laquelle le Client tient sa comptabilité et sa gestion.

Copie de la base : copie de la Base de production dans un environnement isolé du Prestataire, créée pour exécuter une Tâche.

Solde : sommes versées par le Client au Prestataire à valoir sur de futures Tâches. **Solde**

promotionnel : sommes créditées gratuitement par le Prestataire au Client pour payer des Tâches (article 7). **Réservation :** blocage d'une partie du Solde pour une Tâche déterminée.

2. Acceptation et application

2.1. Le Client accepte les présentes Conditions en cochant la case d'acceptation lors de l'inscription ou lors de sa première Tâche. Le Prestataire enregistre la date d'acceptation et le numéro de version des Conditions.

2.2. Les présentes Conditions font partie intégrante du Contrat conclu sur la base des Conditions Générales de Vente et de Services.

3. Bénéficiaires des services

3.1. Les services de collaborateurs IA sont fournis aux personnes morales et aux personnes physiques exerçant une activité professionnelle qui utilisent elles-mêmes « 1C:Enterprise » pour leur activité. Ils ne sont pas fournis aux consommateurs.

3.2. Les services ne sont pas fournis aux sociétés éditrices de programmes sur la plateforme « 1C:Enterprise », aux franchisés de la société 1C, ni aux personnes qui acquièrent les services en vue de leur revente. Les cabinets comptables et d'externalisation peuvent participer en qualité de partenaires en vertu d'un accord de partenariat distinct ; leurs clients contractent directement avec le Prestataire.

3.3. Pour le raccordement, le Client indique sa raison sociale, son ICE et son secteur d'activité. Le Prestataire vérifie ces informations avant le début des services et peut refuser le raccordement sans avoir à le motiver ; le refus ne crée aucune obligation pour les Parties.

3.4. Les collaborateurs IA travaillent **uniquement avec des Bases hébergées**. Si la base du Client n'est pas hébergée chez le Prestataire, elle peut être transférée sur les serveurs du Prestataire selon les Tarifs.

4. Ce que font les collaborateurs IA

Collaborateur IA	Réalise	Limites
Consultante 1C Tina	Répond aux questions sur le travail dans 1C en tenant compte de la configuration de la Base hébergée du Client et de la base de connaissances du Prestataire	Ne modifie pas les données de la base
Comptable Tatiana	Établit des états, explique les soldes et les mouvements, retrouve des documents,	Travaille sur la Base de production en lecture seule

Collaborateur IA	Réalise	Limites
	exporte les résultats dans des fichiers	
Assistante Toma	Recherche, rassemble et fusionne les fichiers du Client dans l'espace de stockage du Prestataire, prépare des documents à partir de modèles	Ne modifie pas les fichiers d'origine ; le résultat prend la forme de nouveaux fichiers
Développeur 1C Timofey	Adapte la configuration dans la Copie de la base, teste l'adaptation, remet une extension ou les modifications avec des instructions	Les modifications de la Base de production sont apportées uniquement par un Spécialiste avec l'accord du Client

4.1. La liste des collaborateurs IA disponibles et leur statut (« disponible », « accès anticipé », « en préparation ») sont indiqués sur le Site. Le Prestataire peut étendre ou réduire cette liste.

4.2. Les collaborateurs IA ne disposent d'aucun outil permettant de supprimer ou de modifier les données de la Base de production. Toutes les modifications sont effectuées dans la Copie de la base et dans le dossier de la Tâche.

5. Exécution de la Tâche

5.1. **Qualification.** Le Spécialiste précise la Tâche : la base, le résultat attendu, les critères d'achèvement et les contraintes. Pour certains Clients, la définition de la Tâche peut être automatisée.

5.2. **Exécution.** Le collaborateur IA exécute la Tâche dans un environnement isolé. Si les informations sont insuffisantes, il pose des questions dans la conversation de la Tâche ; la réponse du Client par tout canal (Espace Client, Telegram, e-mail) poursuit la même Tâche. Les Tâches portant sur une même base sont exécutées l'une après l'autre ; le Client voit la position de la Tâche dans la file d'attente.

5.3. **Remise.** Le Spécialiste vérifie le résultat, renvoie si nécessaire la Tâche au collaborateur IA pour correction et remet le résultat au Client. Aucun résultat non vérifié par un Spécialiste n'est remis au Client.

5.4. **Vérification par le Client.** Le Client accepte le résultat ou le renvoie avec ses commentaires. Si, dans un délai de 5 (cinq) jours ouvrables à compter de la remise du résultat, le Client ne l'a pas accepté et n'a pas formulé de remarques, le résultat est réputé accepté.

5.5. Le Prestataire peut à tout moment confier la Tâche à un Spécialiste pour qu'il l'exécute sans collaborateur IA. Dans ce cas, le travail du Spécialiste est payé au taux prévu à la section 5 des

Tarifs.

6. Prix et paiement

6.1. Le prix est déterminé par les Tarifs (section 5 « Collaborateurs IA ») **à la minute** : le temps de travail du collaborateur IA (y compris la préparation de l'environnement et de la Copie de la base) et celui du Spécialiste sont décomptés séparément. Le temps d'attente de la réponse du Client n'est pas facturé.

6.2. Les Tâches sont payées sur le Solde. Le Solde est alimenté par carte bancaire via un service de paiement ou par virement bancaire sur facture.

6.3. Avant le début de l'exécution, le Prestataire bloque sur le Solde le montant estimé de la Tâche (Réservation). Si les fonds sont insuffisants, l'exécution ne commence qu'après l'alimentation du Solde. Si l'estimation augmente en cours d'exécution, le Prestataire en informe le Client et augmente la Réservation.

6.4. Après l'acceptation du résultat, le coût du temps effectivement passé est débité du Solde ; la partie non utilisée de la Réservation est libérée.

6.5. Si le Client annule la Tâche en cours d'exécution, le coût du travail effectivement réalisé est débité. Si la Tâche est annulée à l'initiative du Prestataire, aucun paiement n'est dû.

6.6. À l'issue de chaque mois civil, le Prestataire établit un relevé des Tâches exécutées ; les factures sont émises conformément à la réglementation fiscale marocaine. Dans l'Espace Client, le Client voit les mouvements du Solde avec des liens vers les Tâches.

7. Solde promotionnel

7.1. Après la vérification du Client (article 3.3), le Prestataire peut créditer un Solde promotionnel pour payer les premières Tâches. Le montant et la durée de validité du Solde promotionnel sont indiqués lors du crédit ; la durée de validité ne peut être inférieure à 30 (trente) jours.

7.2. Le Solde promotionnel est utilisé en priorité ; il n'est pas remboursable en espèces, n'est pas cessible à des tiers et n'est pas échangeable contre d'autres services. Le montant non utilisé à l'expiration de la durée de validité est annulé.

7.3. Le Prestataire peut annuler un Solde promotionnel crédité en violation des présentes Conditions, notamment en cas de nouvelle inscription d'une même entreprise.

7.4. Les Tâches payées au moyen du Solde promotionnel figurent dans le relevé avec l'indication du mode de paiement.

8. Données, confidentialité et sécurité

8.1. Les Bases hébergées, leurs Copies et les fichiers du Client sont stockés sur les serveurs du Prestataire. Le collaborateur IA accède à la Base de production au moyen d'un compte en lecture seule.

8.2. Pour exécuter une Tâche, les fragments de données nécessaires à cette Tâche peuvent être traités par des modèles d'intelligence artificielle de fournisseurs tiers auxquels le Prestataire fait appel. Le Prestataire ne transmet que les données nécessaires à l'exécution de la Tâche, ne transmet pas les identifiants d'accès aux bases. La confidentialité des données transmises, y compris des données à caractère personnel, est assurée conformément à l'article 11 des Conditions Générales de Vente et de Services et à l'Accord de confidentialité (TC-MA-NDA), s'il a été accepté par les Parties. La Copie de la base est supprimée au plus tard 2 (deux) jours après la clôture de la dernière Tâche exécutée dans celle-ci, ainsi qu'à la demande du Client.

8.3. Pour les données à caractère personnel contenues dans les bases et fichiers du Client, le Client est responsable du traitement et le Prestataire agit en qualité de sous-traitant : il ne traite ces données que sur instruction du Client et met en œuvre les mesures de sécurité prévues par la loi n° 09-08. Les fournisseurs de modèles d'intelligence artificielle mentionnés à l'article 8.2 interviennent en qualité de sous-traitants ultérieurs du Prestataire, qui leur impose des obligations de confidentialité et de sécurité ; en acceptant les présentes Conditions, le Client autorise leur intervention. Tout transfert de données vers un État étranger est effectué dans le respect des articles 43 et 44 de la loi n° 09-08 et, pour les données de personnes situées dans l'Union européenne, avec des garanties appropriées au sens du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), notamment des clauses contractuelles types.

8.4. Les outils avec lesquels les collaborateurs IA travaillent avec « 1C:Enterprise » — règles de développement et serveur MCP tiny1C — sont développés par le Prestataire et publiés par lui en libre accès à l'adresse <https://github.com/bigsofter/tiny1C> (licence MIT). Le Client peut en prendre connaissance et les utiliser selon les termes de cette licence.

8.5. Le Client garantit disposer d'un fondement légal pour le traitement des données à caractère personnel contenues dans ses bases et fichiers, et confie au Prestataire leur traitement dans la mesure nécessaire à l'exécution des Tâches. Les autres questions relatives au traitement des données à caractère personnel sont régies par la Politique de protection des données à caractère personnel (TC-MA-DCP).

8.6. Les Parties respectent la confidentialité conformément à l'article 11 des Conditions Générales de Vente et de Services et à l'Accord de confidentialité (TC-MA-NDA), s'il a été accepté par les Parties.

9. Responsabilité

9.1. Le résultat du travail du collaborateur IA peut comporter des erreurs ; c'est pourquoi il n'est remis au Client qu'après vérification par un Spécialiste. Le Prestataire répond du résultat remis dans les conditions et limites prévues à l'article 9 des Conditions Générales de Vente et de Services, **sans que sa responsabilité au titre d'une Tâche puisse excéder le prix de cette Tâche.**

9.2. La décision d'apporter des modifications à la Base de production et d'utiliser le résultat appartient au Client. Le Prestataire n'est pas responsable des conséquences de l'utilisation d'un résultat non accepté par le Client ou d'une utilisation non conforme à sa destination.

10. Modification des Conditions

10.1. Le Prestataire peut modifier les présentes Conditions en publiant une nouvelle version sur le Site. La nouvelle version s'applique aux Tâches dont l'exécution commence après sa publication.